

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



FUTSAL : LE FC CHAMPS

REMPORTE LA COUPE DE L'YONNE !



Le jeudi 31 janvier s'est déroulée la finale de la Coupe de l'Yonne Futsal Séniors au gymnase Serge Mésonès à Auxerre entre les équipes de Champs, Migennes et Monéteau.

Page 7

Partenaires



Partenaires



« Le District, c'est VOUS ! »

Sommaire

Informations	Pages 1 à 3
Actualités	Pages 4 à 9
Procès-Verbaux	Pages 10 à 25



ANNULATION GÉNÉRALE DES 2 ET 3 FÉVRIER

En raison des conditions atmosphériques actuelles et annoncées, afin d'assurer la sécurité des joueurs, de préserver les installations sportives et assurer la régularité des championnats, toutes les rencontres départementales prévues les samedi 2 et dimanche 3 février 2019 sont annulées.



IMPORTANT

La commission sportive décide de maintenir les coupes et plateaux futsal.

PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.

[Planning \(MAJ 14.01.19\)](#)

ARBITROSCOPE



Thierry GRODET, le Président de l'UNAF 89 met à votre disposition un « [Arbitroscope](#) ». Il est constitué de tous les arbitres icaunais, adhérents ou non de l'UNAF, ainsi que le niveau auquel ils officient et leur adresse e-mail officielle. Il sera mis à jour 2 à 3 fois par saison et sera envoyé aux clubs.

WEEK-END FUTSAL

Samedi 2 février

- [Finale de la Coupe de l'Yonne Futsal U18F](#)
- [Demi-finale de la Coupe U13](#)

Dimanche 3 février

- [La Coupe de l'Yonne Futsal Séniors Féminines](#)



CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET



Les formations Dirigeants de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté font escale au mois de février sur tout le territoire. Dans l'Yonne, il s'agit de la formation

**GESTION DE CLUB,
GESTION DE PROJET**

CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET

Samedi 9 février 2019 – 8H30 à 12H30 – AUXERRE - Siège du District de l'Yonne

Pour vous inscrire à cette formation organisée par l'IR2F, nous vous remercions de bien vouloir remplir la « [fiche d'inscription](#) » et de la renvoyer par mail à Madame Catherine BUCHWALTER : cbuchwalter@lbfc.fff.fr.

Retrouvez également le [calendrier complet des formations Dirigeants](#) prévues tout au long de cette saison 2018-2019.

Nouveauté sur le dispositif des « bons formations » – 2018/2019 Post Coupe du Monde

Suite à la victoire de l'équipe de France à la Coupe du Monde 2018, des évolutions ont été apportées au chapitre Formation du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) pour la saison 2018-2019. Ces évolutions comprennent notamment une revalorisation de l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation (bons formations) de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres.

« BONS FORMATIONS » DIRIGEANTS :

=> dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants : chaque licencié bénéficie désormais de 2 « bons formations » de 25 € pour chaque module de formation de 4h effectué durant la saison 18/19. Ce dispositif sera entièrement géré par l'Institut de Formation du Football.

[TÉLÉCHARGER LE BON DE FORMATION DIRIGEANT](#)

En présence de sportives de haut niveau et de professionnels du monde sportif

14
février
2019

17 h 00

LE SPORT AU FEMMININ

ENJEUX & PERSPECTIVES

Université de Bourgogne Franche-Comté

Site de Dijon

AMPHITHEATRE SCELLE



ET LES REÇUES SONT ...



Les 12, 19 et 26 janvier s'est déroulée la seconde Formation Initiale en Arbitrage, réservée aux féminines, sur les installations sportives de l'AJ AUXERRE.

Pour cette dernière journée, les candidates ont pu réviser les lois du jeu via support vidéo avant de déjeuner ensemble. Elles ont entamé l'après-midi sur un travail physique avec retour sur les basiques, placements et déplacements. Puis ont, en milieu d'après-midi, rejoint la salle d'examen ...

Pendant la correction, Quentin, Responsable Formation, a pu se présenter et expliquer le parcours qui attend nos féminines pour les prochaines semaines. Jimmy, Responsable désignations séniors a pu également présenter sa fonction au sein de la CDA avant que Stéphane MOREL annonce les résultats.

Candidates arbitres admises

- ABIDI SAAD Mounia – AVALLOON CO
- LAPIE Amélie – CHENY (Auxiliaire)
- LAZZAROTTI Liona – NEUVY SAUTOUR
- PERCHE Anne – CHENY
- PERRIER Emilie – AVALLOON VAUBAN FC

Candidates qui participeront au rattrapage

- SIMON Valérie – AVALLOON VAUBAN FC
- ALLARD BENHEMMOU Donia – AUXERRE STADE

➤ AMADO Christine – ST GEORGES

L'examen de rattrapage se déroulera le vendredi 1^{er} février au siège du District de l'Yonne à AUXERRE.

Formateurs : Jimmy ALMI, Philippe CHANUDET, Aurélien CHATON, Quentin GUIDOU, Stéphane MOREL.

Nous félicitons les stagiaires reçues et adressons tous nos vœux de réussite à Valérie, Donia et Christine pour vendredi.

LE DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Un des techniciens du District de l'Yonne de Football a pu intervenir au sein d'un club icaunais le mercredi 30 janvier 2019.

Suite à la demande du club, Guillaume PERLIN, Éducateur sportif du district, s'est rendu à Saint-Julien-Du-Sault dans le cadre d'une séance futsal avec les U11 et les U13, pendant leur entraînement hebdomadaire. C'est à des enfants attentifs et agréables que Guillaume a eu affaire... Les joueurs U13 sont donc prêts à affronter leurs adversaires ce samedi 2 février au gymnase de TOUCY !

Le district de l'Yonne remercie le FC SJS pour son accueil et encourage les clubs à solliciter ses techniciens !

FUTSAL : LE FC CHAMPS REMPORTE LA COUPE DE L'YONNE !



Le jeudi 31 janvier s'est déroulée la finale de la Coupe de l'Yonne Futsal Séniors au gymnase Serge Mésonès à Auxerre entre les équipes de Champs, Migennes et Monéteau.

Autour de 3 rencontres de 25 minutes, les joueurs se sont rencontrés à tour de rôle et ont offert un beau spectacle ! Un premier match largement maîtrisé par les Champicaunais qui ont d'autant plus motivé l'équipe de Monéteau, vainqueur face aux Migennes. Le dernier match a fait régner le suspense au complexe sportif avec 2 équipes expérimentées et compétentes. Le FC Champs avait pris de l'avance mais leurs adversaires ont su les faire douter en marquant 3 jolis buts... Une belle victoire des joueurs en noir qui se sont donc qualifiés pour la finale régionale qui aura lieu le 9 février à Dijon !

FC Monéteau **0** – **5** FC Champs
FC Monéteau **3** – **2** Migennes ASUC
Migennes ASUC **3** – **5** FC Champs

La soirée s'est terminée par la remise des coupes par Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne.

Arbitres : Yohann DEVILLERS et Julien LAUNAY

Table de marque : Éric FREMION (Président du département Football Diversifié de la commission technique) et Aurélien CHATON (Représentant la C.D.A)

Félicitations aux joueurs du FC Champs pour leur qualification. Remerciements au gardien du Gymnase, ainsi qu'à la municipalité pour le prêt des installations sportives.

LICENCIÉES, CETTE JOURNÉE EST POUR VOUS !



Les membres de la commission de féminisation du District se mobilisent pour une Journée de la Femme I-NOU-BLI-ABLE ! Avec un programme, comme l'an passé, haut en couleurs, nos licenciées vont être gâtées.

Elle aura lieu le samedi 2 mars 2019 à AUXERRE. Les dirigeantes étant à l'honneur la saison dernière, sont conviées cette année, les joueuses évoluant en séniors, les éducatrices et les arbitres. Nos convives seront accueillies par les membres de la commission, qui les conduiront vers leurs coéquipières d'une journée, pour échanger sur la féminisation dans le département. Un apéritif dinatoire clôturera ces groupes de travail et ouvrira la parole aux invités... Nos licenciées pourront alors recevoir leur place pour le match de l'équipe de France contre le JAPON le jeudi 4 avril au Stade Abbé Deschamps et terminer leur soirée par un spectacle ! La journée sera évidemment portée sur la Coupe du Monde, prestigieuse compétition féminine 2019...



Nous savons que ce sont les bénévoles qui font vivre un club, c'est pour cela qu'il est essentiel de les remercier et de les assurer de notre soutien.

BILLETTERIE COUPE DU MONDE



Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 ouvrira, le lundi 4 Février prochain, sa commercialisation exclusive de places à l'unité pour tous les licenciés de la Fédération Française de Football. Cette période privilège sera active jusqu'au 4 Mars.

Dès le 4 Février, une période de vente exclusive destinée à la famille du football sera ouverte pour les matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon,

Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes.

Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions sur les prix grand public (remise déjà incluse sur le Bon de Commande).

A compter du 4 Février, Clubs, Districts et licenciés devront faire parvenir leurs bons de commande ci-dessous à la Ligue (lcane@lbfc.fff.fr).

Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 4 Mars, date de l'ouverture de la billetterie « vente à l'unité » au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles. Comme pour les Packs, le Comité d'Organisation fonctionnera sur la base du premier arrivé, premier servi.

Informations importantes

La vente de packs en octobre et la période carte VISA en décembre ayant connu un franc succès, nous vous remercions de bien prendre en compte les informations ci-dessous :

- A l'heure actuelle, aucune place n'est disponible pour les matches à Lyon.
- Aucune place de catégorie 4 n'est disponible pour le match d'ouverture et pour le match équipe de France à Rennes.

Nous vous tiendrons informés prochainement des éventuelles disponibilités pour ces rencontres.

[Bon de Commande - Grenoble](#)
[Bon de Commande - Le Havre](#)
[Bon de Commande - Montpellier](#)
[Bon de Commande - Nice](#)
[Bon de Commande - Paris](#)
[Bon de Commande - Reims](#)
[Bon de Commande - Rennes](#)
[Bon de Commande - Valenciennes](#)

PV 212 CDA 23

Réunion plénière du 14 décembre 2018 à 19h30

Membres : MM. MOREL (Président) – ALMI – CHANUDET – CHATON – ELLUL – MUSIJ – PINGUET – RIVIERE – SALMON – TRINQUESSE – WALLON

Personnes invitées présentes : M. ARCHINARD – GRIVET (Représentant des arbitres) – GRODET (Président UNAF)

Membres excusés : MM. BALAINE G. – DEVILLERS – GUIDOU

Personnes invitées excusées : MM. ANSELIN – CAILLIET (Président District) – KLIMCZAK (Président CRA) – MANTELET – ADAM – BADET – TURPIN (CTRA) – TORT

I. Compte-rendu des pôles

Pôle féminines

Pascale SALMON prend la parole. Elle regrette le fait que certaines arbitres ne jouent pas le jeu concernant l'envoi des SMS le vendredi soir. Cela reste facultatif, et seulement 5 arbitres échangent.

A ce jour, seulement 4 candidates sont recensées pour la deuxième session de la FIA, exclusivement réservée aux féminines. Des ajustements seront peut-être à prévoir.

Enfin, elle rappelle que le stage régional des arbitres féminines aura lieu le weekend des 2 et 3 février 2019.

Pôle futsal

Laurent MUSIJ et Aurélien CHATON soulèvent des problèmes récurrents avec un club du District à propos de matches déplacés de manière répétée. Le sujet sera évoqué au Comité de Direction.

Sur le volet désignations, cela entraîne notamment des difficultés pour couvrir les matches. Les désignateurs font de leur mieux, mais ne peuvent pas faire de miracles.

Pôle jeunes

Mathieu PINGUET et Aurélien CHATON expriment leur satisfaction car tous les jeunes ont été observés au moins une fois. Aucun jeune diplômé de la FIA 1 n'a pu officier car les licences ne sont pas encore validées par la Ligue.

Aucun retour négatif n'a été remonté concernant les prestations des jeunes arbitres.

Un seul bémol : des difficultés à couvrir les rencontres. En effet, un petit groupe est formé et la Ligue n'hésite à piocher dedans en cas de besoin.

Par ailleurs, la FFF, par le biais de la Commission Fédérale Médicale, a établi une réglementation concernant les désignations des arbitres sur plusieurs matches le weekend. Il convient désormais de s'y tenir.

Enfin, les modalités d'accès à la filière des promotionnels Ligue pourraient être revues la saison prochaine.

Pôle séniors

Jimmy ALMI indique que les observations séniors ont été bouclées ce week-end. Le cas particulier d'un arbitre évoluant uniquement en tant qu'assistant a été soulevé. Une réflexion est en cours pour créer un pôle « arbitres assistants » la saison prochaine. Elle sera mise à l'ordre du jour de la plénière de fin de saison.

Le retour des observations des D1 est inquiétant : ces arbitres doivent effectuer une remise en question salutaire.

Pour conclure sur le volet des observations, la deuxième partie de saison sera prioritairement consacrée aux promos R3, D2 et aux candidats.

Au niveau des accompagnements, les stagiaires de la saison précédente ont tous été suivis. Les nouveaux candidats, issus de la FIA 1 de cette année, sont en cours d'accompagnement.

Dans le cadre de la politique de détection des potentiels, deux jeunes D2 ont été signalés. Une seconde observation est prévue avant de décider d'une éventuelle promotion en catégorie D1 en cours de saison.

Jimmy ALMI effectue un nouvel rappel concernant les indisponibilités. Nombre d'entre elles demeurent injustifiées, notamment celles pour raisons médicales. Il est rappelé qu'un certificat médical doit être joint à toute indisponibilité de ce type. Les arbitres ne respectant pas les règles s'exposent au malus (cf. règlement intérieur CDA).

Les désignateurs souhaitent en outre rappeler aux arbitres d'utiliser les moyens de communication officiels (téléphone, mail), à des horaires raisonnables. Les réseaux sociaux ou autres applications de messagerie instantanée n'en font donc pas partie.

S'agissant des échanges avec la Nièvre, tout le monde doit jouer le jeu. Celui qui ne veut pas y participer, pour diverses raisons, doit le signaler. L'arbitre en question sera retiré de la liste des arbitres intéressés.

Patrick GRIVET, représentant des arbitres, fait remonter une interrogation de ses collègues. Certains d'entre eux se demandent pourquoi des candidats R3 (CR3) officient en championnat D1. Jimmy ALMI rappelle que les CR3 restent des arbitres D1. En effet, ils sont désignés en catégorie R3 uniquement pour leurs observations.

Enfin, à l'attention des clubs, les demandes d'arbitres « à la carte » se verront adresser systématiquement une fin de non-recevoir. Il est hors de question d'effectuer des changements ou des récusations d'arbitre, **SAUF** antécédent grave avec lesdits clubs ou problème de sécurité.

Pôle formation

La FIA 2 n'a reçu à ce jour que 4 candidatures féminines. Une ouverture à des arbitres masculins est envisagée. Une annulation n'est pas encore à l'ordre du jour. Les sessions auront lieu les 12, 19 et 26 janvier 2019.

Le questionnaire de formation continue a bien été envoyé aux arbitres par mail. Le retour est attendu pour le 31 décembre, dernier délai.

Pôle discipline

Bernard ELLUL prend la parole pour dénoncer le fait que certains arbitres, même chevronnés, n'envoient pas de rapports quand cela s'avère nécessaire. C'est une situation anormale.

Il indique également que 8 instructions ont déjà eu lieu cette saison, contre 7 pour la seule saison précédente.

II. Mise en place des interventions dans les clubs

Volonté affichée de la CDA et du District, les interventions dans les clubs vont débiter en deuxième partie de saison. Par le biais du secrétariat, une annonce a été envoyée à tous les clubs.

Les interventions auront lieu pendant les entraînements, en présence du/des arbitre(s) du club et du référent arbitre, s'il en existe un.

En ce sens, une demande de documentation de formation a été adressée à la CRA BFC.

A partir du mois de janvier, un planning d'intervention selon les retours des clubs sera mis en œuvre. Le but est de favoriser en priorité les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage.

III. Courriers

- ➔ Rachid Ait M Hand = a émis le souhait de devenir arbitre assistant. Pas de groupe AA pour la saison en cours. La CDA prend sa demande en considération.
- ➔ José Menard = demande à devenir observateur arbitre. La CDA émet un avis favorable.

IV. Divers

Le stage d'hiver (assemblée générale) des arbitres aura lieu le samedi 5 janvier à Tonnerre, au stade Grévin.

A l'image de la politique mise en place lors de l'AG de septembre et de la FIA, les arbitres non excusés verront les repas facturés directement aux clubs.

La séance est levée à 22 h 15.

Le Président de la C.D.A
M. Stéphane MOREL

Le secrétaire de séance
M. Steve RIVIERE

Réunion du 14 décembre 2018

Membres : MM. MOREL (Président) – ALMI – CHANUDET – CHATON – PINGUET – RIVIERE

Excusés : MM. DEVILLERS – GUIDOU

1. Affectation

Suite au courrier en date du 22 octobre 2018, émanant de la Commission des Arbitres du District de Provence, la CDA décide d'intégrer M. Samir SOUT en catégorie D3 pour la saison en cours.

2. Rappel

La commission rappelle, **de nouveau**, que l'adresse mail du secrétariat du district doit être privilégiée pour toute communication avec le district : plantelme@yonne.fff.fr

Merci d'en prendre bonne note.

Le Président de la C.D.A

M. Stéphane MOREL

Le secrétaire de séance

M. Steve RIVIERE

Présents : MM Musij, Briffaux, Billotte, Trubert, Frémion, Trinquesse

Absent excusé : Mr Chevry

3. Championnat départemental futsal

Le point est fait sur le championnat.

Suite au Forfait d'Auxerre SC et l'inscription de 2 équipes B deux groupes ont été constitués.

La 6ème journée va se dérouler semaine 4. Peu de match remis à ce jour, Mme Patricia Lantelme gère le dossier.

Mr Laurent Musij, responsable des arbitres, témoigne d'un climat serein sur l'ensemble des rencontres à part le début de saison ou certains éducateurs devaient se roder sur le coaching.

La recommandation d'avoir un dirigeant ou éducateur sur le banc participe à ce climat.

Suite à la demande d'informations et les remarques par les clubs, il a été pris note des remarques.

4. Organisation des play-offs

Comme annoncé lors de la réunion de rentrée, des play-offs seront organisés si tous les matchs se jouent jusqu'au 13 mars.

La commission propose de faire une poule haute et une poule basse. Les premiers de chaque poule sont qualifiés directement pour la demi-finale.

POULE HAUTE : les matchs

Semaine 12

- Match n°1 : 2ème gr A contre 3ème gr B
- Match n°2 : 2ème gr B contre 3ème gr A

Semaine 13

- Match n°3 : vainqueur Match n°1 contre le 1^{er} du gr B
- Match n°4 : vainqueur Match n°2 contre le 1^{er} du gr A
- Match n°5 : perdant Match n°1 contre perdant Match n°2

Semaine 14 ou 15

- Finale : vainqueur Match n°3 contre vainqueur Match n°4
- Classement : perdant Match n°3 contre perdant Match n°4

POULE BASSE : les matchs

Semaine 12

- Match n°1 : 4ème gr A contre 5ème gr B
- Match n°2 : plateau à 3 équipes = 4ème gr B - 5ème gr A et 6ème gr B

Semaine 13

- Match n°3 : vainqueur Match n°1 contre vainqueur Match n°2
- Match n°4 : perdant Match n°1 contre perdant Match n°2

Prévoir des coupes et récompenses.

5. Coupe Départementale

Comme annoncé lors de la réunion de rentrée, la coupe est ouverte aux clubs inscrits en championnats et aux clubs libres pendant la trêve. Seuls 3 clubs : Cheny, Brienon et Stade Auxerrois se sont inscrits.

La finale se jouera en plateau de 3 équipes le 31 janvier 2019. Le vainqueur représentera l'Yonne le 9 février 2019 à Dijon.

6. Coupe Nationale

Les équipes du FC Champs et Monéteau se sont qualifiées pour le tour régional lors de la finale du 20 décembre réunissant : Champs/Yonne, Fleury La Vallée, Monéteau et Migennes.

Au tour régional, l'équipe du FC Champs s'est qualifiée contre Dijon Métropole R2 et l'équipe du FC Monéteau a perdu contre Montceau R1.

Le tour suivant, l'équipe du FC Champs a perdu 4 0 contre Besançon R1.

7. Questions diverses

Une réflexion est menée pour l'organisation du championnat départemental de l'année prochaine : envisager de faire deux groupes de niveau 1 et 2.

Démarrer la coupe de l'Yonne plus tôt et mieux solliciter les clubs. Intégrer le groupe 1 en deuxième phase.

Une étude sera faite pour les frais d'arbitrages. Les clubs engageant 2 équipes cette année se sentent pénalisés alors que la démarche était de faire vivre deux groupes de pratique Futsal.

La question sera présentée en comité de direction via le pôle Technique.

Proposer une réunion d'information et formation aux dirigeants accompagnateurs des équipes engagées.

Anticiper les matchs de Championnat de France de l'Equipe des Sourds d'Auxerre : arbitres, dates et animation.

Bruno Billotte fait un point avec les matchs de coupe Futsal U13 - U15 - U18 et Féminines à venir.

Les membres de la commission seront sollicités pour les finales Féminines à Brazza le 2 février et pour les finales U13 - U15 et U18 le 16 février à Mésones.

Une photo des équipes est demandée à nouveau pour alimenter notre galerie événements.

Mr Jean-louis Trinquesse nous expose les démarches faites auprès du Conseil Départemental pour régler les problèmes d'occupation des salles.

8. Formation

Proposer un stage de formation Module Perfectionnement avec le CTR tôt dans la saison.

Un point a été fait, il y a un réel potentiel car une vingtaine d'éducateurs ont déjà le module découverte Futsal.

Pour information le module perfectionnement sera de 2 jours pour la saison 2019 2020.

Une étude budgétaire sera faite pour aider les clubs s'inscrivant dans le processus de formation.

Eric FREMION

Président du département Football diversifié

**Résultat de l'examen d'arbitrage
du samedi 26 janvier 2019**

**COMMISSION
D'ARBITRAGE**

Membres présents : MM ALMI - CHANUDET – CHATON – GUIDOU – MOREL

Candidates arbitres admises

- Mme LAZZAROTTI Liona – NEUVY SAUTOUR
- Mme PERCHE Anne – CHENY
- Mme ABIDI SAAD Mounia – AVALLON CO
- Mme PERRIER Emilie – AVALLON VAUBAN FC

Candidate arbitre auxiliaire admise

- Mme LAPIE Amélie – CHENY

Candidates ayant échouées

- Mme SIMON Valérie – AVALLON VAUBAN FC ou AVALLON CO
- Mme ALLARD BENHAMMOU Donia – AUXERRE STADE
- Mme AMADA Christine – ST GEORGES

L'examen de rattrapage se déroulera le vendredi 1^{er} février à 19h00 au siège du district à AUXERRE.

**Président de la CDA
Stéphane MOREL**

**Secrétaire de la CDA
Steve RIVIERE**

Auxerre le 28 janvier 2019

Présents : MM Frémion – Musij – Trubert

COUPE YONNE FUTSAL

FINALE - le jeudi 31 janvier 2019 au gymnase Serge Mésonés à AUXERRE

- **Match n° 1** = Monéteau contre Champs/Yonne
- **Match n° 2** = Monéteau contre Migennes
- **Match n° 3** = Migennes contre Champs/Yonne

Début des rencontres à 19 h 45

Plateau à 3 équipes

Durée d'une rencontre : 25 mn avec possibilité de temps mort

En cas d'égalité : 3 tirs au but

Désignation de 2 arbitres officiels : MM Devillers Yohann et LAUNAY Julien

Membre CDA : Mr Chaton Aurélien

Eric FREMION

Président du département Football diversifié

Lundi 28 janvier 2019
Siège du District - 9h00

COMMISSION
FOOTBALL EN
MILIEU SCOLAIRE

Etaient présents : MME C. COURTOIS, MM B. BILLOTTE, O. BOUSSERT, C. GONZALEZ, G PERLIN, F. RODRIGUEZ, B. TURPIN

Etaient excusés : MM C CAILLIET, C. EHRET, A. PERREAU NIEL, E. SOEUVRE, F SLOZIAR.

Bernard Turpin, accueille les membres de la commission, excuse les membres ayant signalé leur absence et propose l'ordre du jour après un tour de table de présentation.

1. Les Sections Sportives (ou les structures) 1^{er} & 2nd cycle dans le département.

a. Un état des lieux, suite aux visites dans les établissements est dressé :

1. En dehors des sections sportives 2nd cycle garçons du Lycée Fourier et 1^{er} cycle (4^{ème}/3^{ème}) du collège Paul Bert qui sont « gérées » par la FFF, la quasi-totalité des structures n'est pas « dans les clous » que ce soit vis-à-vis de l'Education Nationale ou des instances fédérales.
2. Les situations sont très hétérogènes.

b. Un plan d'actions est proposé. Il comprend :

1. La réunion le 11 février à 09H00 à Auxerre des chefs d'établissement, des professeurs coordonnateurs, des intervenants football,
2. L'harmonisation et la mise en conformité vis-à-vis des réglementations Education Nationale et FFF des différentes procédures :
 - Concours d'entrée
 - Contrôle médical
 - Conventions avec les partenaires
 - Règlement intérieur
 - Bulletin sportif spécifique

2. Le Challenge B. Turpin

- a. Le challenge sera désormais inscrit au calendrier de l'UNSS
- b. Il aura lieu le 22 mai 2019 après midi à Joigny et regroupera les « sections sportives » 6^{ème}/5^{ème} du département.
- c. Pour les saisons suivantes, il est prévu 3 phases (une à chaque trimestre) dont une en futsal. Un classement final étant établi en fin de saison.

3. La quinzaine du foot

a. Présentation du Programme :

1. A destination des Collèges et des Lycées, des AS et des Sections Sportives
2. La quinzaine se déroulera du 25 Mars au 05 Avril (inscription en ligne)
3. Le projet est composé de 2 axes :

4. Axe Sportif => Faire découvrir et pratiquer le Football
5. Axe Culturel=> Créer un montage Photo/Video sur la thématique « A la rencontre de notre Coupe du Monde »
6. Quelles actions ? => Créer du lien avec une Association Locale ou Animer une journée Foot à l'Ecole
7. Chaque participation sera récompensée et soumise à un concours académique et national

b. Déploiement dans le département:

1. Les professeurs d'EPS ont reçu le cahier des charges de cette opération
2. Les sections sportives sont fortement encouragées à s'engager dans ce programme et être des ambassadeurs de l'opération

4. Le foot à l'école : opération foot ensemble

a. Cahier des charges :

1. Construire un temps de pratique sur le cycle 3 entre **7 juin et 7 juillet 2019**
2. Impliquer les 4 partenaires (DSDEN, USEP, UNSS, FFF)
3. Garantir la mixité totale
4. Assurer un temps de pratique égal pour tous les enfants
5. Garantir le vivre ensemble avec des valeurs partagées
6. Ne pas dépasser la ½ journée

b. Déroulement retenu par commission foot en milieu scolaire:

1. Date : 24 juin 2019 sur le site du club d'Appoigny
2. QUI ? Ecoles inscrites opération « Foot Ecole » + Ecoles USEP + Ecoles du secteur (en fonction de la capacité d'accueil max définie)
3. Transport : organisé et financé par les écoles participantes
4. Convivialité : District YONNE
5. Déroulement MATIN :
Ateliers foot orienté vers les différentes formes de pratique
Plateau 5 vs 5
Atelier éducatif
6. Jauge max : 300 enfants
7. Déroulement **APRES-MIDI** : Temps USEP mais avec la présence de tous les encadrants du matin → Contenu à définir avec USEP
8. Temps APRES-MIDI : Assurance temporaire « RAT USEP » pour les classes non affiliées ?
9. Encadrement :
Conseillers Techniques District de l'Yonne
Educateurs Club Appoigny

BPJEPS « Formation Sport 89 »

Enseignants

10. Organisation d'une réunion avec tous les participants pour présenter la journée en amont → Date à définir.
11. Association de **classes « Reporters »** pour faire un clip de la journée :
Responsable communication District, Classes issues de la Quinzaine du Foot (6^{ème}),
Classe USEP

La séance est levée à 12H00

Prochaine réunion : le lundi 18/03/2019 à 10H00 au District de l'Yonne. Objet : jury des productions artistiques dans le cadre de l'opération du foot à l'école.

Le Président
Bernard Turpin

PV téléphonique du bureau du Comité de Direction

Du District de l'Yonne de Football

Réunion du 30 janvier 2019

Présents : Mme BRUNET Florence, MM CAILLIET Christophe, AMARAL Dominique, EHRET Cédric, TRINQUESSE Jean Louis.

9. Reprise de décisions du PV 151 CD 10

Courriel du club du FC Sens

Après vérification de la réclamation du club du FC Sens concernant la participation de deux joueuses non licenciées, il est constaté une erreur administrative de retranscription de date sur le PV. Les amendes concernaient la journée du 13 octobre 2018 et non celle du 24 novembre 2018.

Le bureau du Comité de Direction décide de maintenir les amendes concernant les joueuses EL GOURCHALI Wiheme et DELOS Shaïna pour leur participation en qualité de joueuses non licenciées en date du 13 octobre.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président du District de l'Yonne de Football

Christophe CAILLIET

La Secrétaire de séance

Florence BRUNET

Présents : MM Rollin – Barrault – Schminke

Début de la réunion à 17 h 00.

10. Changements dates, horaires, terrains

Match 50867.2 du 28.04.19 Appoigny – Vinneuf Départemental 1

Courriel du club d'Appoigny en date du 27.01.19: demande de report de match. La commission met ce dossier en attente de la réponse du club de Vinneuf, à faire parvenir au district pour mardi 5 février 2019.

Match 50137.2 du 10.02.19 Gurgy – Champlost Départemental 2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que la date initiale de ce match était le 27 janvier 2019, soit la journée 12 de ce championnat,
- attendu que la journée 12 est remise au 17 mars 2019 suite à l'annulation générale – PV de la commission sportive du 24 janvier 2019,
- décide de réintégrer ce match dans la journée 12 et par conséquent donne ce match à jouer le 17 mars 2019.

Match 50207.2 du 03.02.19 St Valérien EESV – Sens Franco Portugais 2 Départemental 3 gr A

La commission, vu l'arrêté du municipal de la mairie de St Valérien en date du 30.01.19,

- donne ce match à jouer le 17 février 2019.

Match 50272.2 du 03.02.19 Perrigny – Monéteau 2 Départemental 3 gr B

La commission, vu le courriel du club de Perrigny en date du 29.01.19 et l'autorisation d'utilisation des installations de la mairie de Charbuy en date du 29.01.19,

- donne ce match à jouer à 14 h 30 sur les installations de Charbuy.

Match 50332.2 du 10.02.19 Chatel Censoir FC – Asquins Départemental 3 gr C

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du courriel du club d'Asquins en date du 24.01.19,
- attendu que la date initiale de ce match était le 27 janvier 2019, soit la journée 12 de ce championnat,
- attendu que la journée 12 est remise au 17 mars 2019 suite à l'annulation générale – PV de la commission sportive du 24 janvier 2019,
- décide de réintégrer ce match dans la journée 12 et par conséquent donne ce match à jouer le 17 mars 2019.

Match 51007.1 du 03.02.19 Sens Franco Portugais 3 – Cheney Départemental 4 gr A

Courriel du club de Sens Franco Portugais en date du 30.01.19 : demande de changement de terrain et d'horaire.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match le 3 février 2019 à 12 h 00 sur le stade de la Convention à Sens.

Match 50817.1 du 03.02.19 Tanlay – Arcy Sur Cure Départemental 4 gr D

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Tanlay en date du 29.01.19,

- donne ce match à jouer le 10 février 2019.

11. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 3 février 2019

- D1 50828.2 Sens Racing Club – Appoigny : Mr Favereaux
- D1 50829.2 Toucy – Varennes : Mr Barrault
- D3 gr A 50210.2 Gron/Véron 2 – Soucy/Thorigny : Mr Rollin
- D3 gr C 50338.2 Quarré/St Germain – Chatel Censoir FC : Mme Vié

12. Tournois ou matchs amicaux

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

Tournois

- Auxerre Stade : tournoi U14/U15 – le 30 mai 2019
- Auxerre Stade : tournois U10/U11, U13/U14 et vétérans – le 22 juin 2019
- St Sérotin – tounoi foot loisirs – le 1^{er} mai 2019 (transmis à la commission technique pour validation)

Matchs ou plateaux amicaux

- Cheny – Plateau futsal féminin U8/U9 – le 2 février 2019
- Cheny – Plateau futsal féminin seniors – le 3 février 2019

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

13. Prochaines réunions

Mercredi 6 février 2019 - MM Trinquesse – Batréau – Rollin - Mme Chéry Floch

Mercredi 13 février 2019 - MM Trinquesse – Barrault – Rollin – Mme Chéry-Floch

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Fin de la réunion à 17 h 30.

Le Président de Séance
Pascal Rollin

Le secrétaire de séance
Barrault Norbert

Réunion téléphonique du 31 janvier 2019

Présents : MM Trinquesse - Rollin – Barrault

14. Annulation générale

En raison des conditions atmosphériques actuelles, afin d'assurer la sécurité des joueurs, de préserver les installations sportives et assurer la régularité des championnats, toutes **les rencontres départementales prévues les samedi 2 et dimanche 3 février 2019 sont annulées.**

En conséquence, les clubs, arbitres, délégués, observateurs sont invités à tenir compte de cet avis officiel.

IMPORTANT

Tous les plateaux futsal de la compétence du District de l'Yonne sont maintenus.

La commission étudiera le calendrier de fin de saison pour le report de cette journée lors de sa prochaine réunion.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de commission

Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance

Pascal Rollin